

Les dimensions sociales de la prévention et de la promotion du bien-être des jeunes et de leur famille : un portrait des pratiques au Québec

Claire Chamberland, Nicole Dallaire, Lucie Fréchette, Jocelyn Lindsay, Jacques Hébert et Sylvie Cameron

Volume 9, numéro 2, automne 1996

Résurgence du social en prévention

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/301367ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/301367ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0843-4468 (imprimé)

1703-9312 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Chamberland, C., Dallaire, N., Fréchette, L., Lindsay, J., Hébert, J. & Cameron, S. (1996). Les dimensions sociales de la prévention et de la promotion du bien-être des jeunes et de leur famille : un portrait des pratiques au Québec. *Nouvelles pratiques sociales*, 9(2), 65–86. <https://doi.org/10.7202/301367ar>

Résumé de l'article

On connaît encore peu la diversité et les particularités des pratiques qui contribuent à la promotion du bien-être des jeunes et des familles québécoises ou à la prévention des problèmes sociaux qu'ils vivent. Cet article présente les résultats d'une recherche qui a permis d'accroître nos connaissances empiriques des pratiques préventives et promotionnelles ayant pour cibles les enfants, les jeunes et leur famille au Québec. Les données ont été recueillies à partir de 307 projets ou programmes de promotion et de prévention. La présentation des problématiques relevées, des cibles, des activités et des stratégies déployées, des liens établis ainsi que des sources de financement de ces projets affine le portrait de ces pratiques. Il paraît aussi pertinent d'examiner ce portrait à la lumière d'analyses et de critiques récentes que font certains théoriciens dans le domaine de la promotion du bien-être et de la prévention des problèmes sociaux. Cette analyse peut favoriser une saine critique des efforts préventifs faits au Québec, un réajustement de l'action ainsi que la création de liens entre les acteurs engagés dans des problématiques concernant les jeunes et leur famille.

❖ Les dimensions sociales
de la prévention
et de la promotion
du bien-être des jeunes
et de leur famille :
un portrait des pratiques
au Québec¹

*Claire CHAMBERLAND
École de service social
Université de Montréal*

*Nicole DALLAIRE
Candidate au doctorat en sciences humaines appliquées
Université de Montréal*

*Lucie FRÉCHETTE
Département de travail social
Université du Québec à Hull*

*Jocelyn LINDSAY
École de service social
Université Laval*

*Jacques HÉBERT
Département de travail social
Université du Québec à Montréal*

*Sylvie CAMERON
Agente de recherche autonome
Chargée de cours en service social*

1. Cette recherche a été financée par la Division des subventions nationales au bien-être social, ministère du Développement des ressources humaines.

On connaît encore peu la diversité et les particularités des pratiques qui contribuent à la promotion du bien-être des jeunes et des familles québécoises ou à la prévention des problèmes sociaux qu'ils vivent. Cet article présente les résultats d'une recherche qui a permis d'accroître nos connaissances empiriques des pratiques préventives et promotionnelles ayant pour cibles les enfants, les jeunes et leur famille au Québec. Les données ont été recueillies à partir de 307 projets ou programmes de promotion et de prévention. La présentation des problématiques relevées, des cibles, des activités et des stratégies déployées, des liens établis ainsi que des sources de financement de ces projets affine le portrait de ces pratiques. Il paraît aussi pertinent d'examiner ce portrait à la lumière d'analyses et de critiques récentes que font certains théoriciens dans le domaine de la promotion du bien-être et de la prévention des problèmes sociaux. Cette analyse peut favoriser une saine critique des efforts préventifs faits au Québec, un réajustement de l'action ainsi que la création de liens entre les acteurs engagés dans des problématiques concernant les jeunes et leur famille.

DES ENFANTS ET DES FAMILLES SOUMIS À RUDE ÉPREUVE

Deux rapports, le rapport du Groupe de travail pour les jeunes (Bouchard *et al.*, 1991) et le rapport sur la pauvreté des jeunes (Conseil permanent de la jeunesse, 1993) mettent en lumière l'acuité et l'aggravation constante des problèmes qui affectent les jeunes de 0 à 18 ans. Quelques données illustrent cette situation. Le taux de consommation de drogues et d'alcool des jeunes de 14 et 15 ans est passé en 18 ans de 6 % à 21 %; le nombre de voies de fait a doublé entre 1986 et 1989; le taux de grossesse à l'adolescence est passé 12,7 % à 17,3 % entre 1980 et 1989 chez les 14-17 ans; le taux de suicide a doublé depuis 1970 chez les jeunes de 15 à 19 ans (Bouchard *et al.*, 1991).

La pauvreté des jeunes familles est devenue un phénomène accablant : au Québec, le taux de pauvreté des familles dont le responsable est âgé de moins de 30 ans s'élevait à 17,1 % en 1990 et grimpait jusqu'à 83,9 % dans le cas des jeunes familles monoparentales (Conseil permanent de la jeunesse, 1993). La dégradation du contexte socio-économique est de plus en plus fréquemment associée à cette série de difficultés (Robichaud *et al.*, 1994; Conseil permanent de la jeunesse, 1993).

Pendant que le contexte socio-économique se transforme, la famille connaît aussi de profonds changements : les formes d'union entre partenaires se modifient et les ruptures familiales augmentent, les familles gérées par un parent seul se multiplient. Le taux de divorce est passé de 8 %, en 1970, à 45 %, en 1987 (Dandurand, 1991). Divers problèmes

sociaux regroupés en quatre catégories par Dandurand (1994) sont reliés à cette nouvelle situation familiale : pauvreté, isolement, discorde et violence conjugales, et, enfin, répercussion du vécu monoparental sur le bien-être de l'enfant.

Devant ces profondes mutations de nos structures économiques et familiales, il convient de dépasser une vision parcellaire des pratiques préventives selon laquelle les problèmes sont abordés isolément, sans trop considérer leurs déterminants communs et les possibilités d'actions concertées qui découlent d'une telle orientation. La pauvreté et les problèmes qu'entraîne la transformation de la famille sont, parmi les déterminants communs aux différentes problématiques, ceux sur lesquels il faut agir de toute urgence. Ils sont la source de stress intenses pour un nombre croissant d'individus et de familles (Robichaud *et al.*, 1994 ; Conseil permanent de la jeunesse, 1993 ; Bouchard *et al.*, 1991). Des problèmes tels que la toxicomanie, la délinquance, le suicide, le décrochage scolaire, l'itinérance des jeunes et la violence familiale sont de plus en plus associés à cette dégradation des conditions socio-économiques.

ÉVOLUTION DU CHAMP DE LA PROMOTION ET DE LA PRÉVENTION

Comment prévenir : les modèles d'action en promotion-prévention

La compréhension que nous avons des facteurs associés aux problèmes des jeunes et des familles oriente considérablement les objectifs à leur égard ainsi que la nature des moyens utilisés pour les atteindre. L'adhésion à un modèle théorique suppose la mise en relief de certains types de facteurs jugés prioritaires et l'occultation d'autres causes potentiellement déterminantes (Catalano, 1979). Parmi les grandes approches qui ont influencé le champ de l'action promotionnelle et préventive, deux modèles se distinguent : le modèle de la santé communautaire et le modèle écologique (Gouvernement du Québec, 1985).

Le modèle de santé communautaire fait la distinction entre les facteurs prédisposants (caractéristiques de l'individu et des milieux de vie) et les facteurs précipitants (événements stressants). Les stress sont souvent présentés en trois catégories : les transitions (naissance d'un enfant, entrée à l'école, mariage), les événements subis et imprévisibles (décès, perte d'emploi) et les stress chroniques (pauvreté, isolement, mauvaises conditions de logement). Ce modèle attribue également un rôle prépondérant aux facteurs de protection présents chez l'individu (compétences)

ou dans ses contextes de vie (soutien social) [Blanchet *et al.*, 1993 ; Lafortune et Kiely, 1989 ; Porter, 1981]. Les actions sont ici généralement limitées aux milieux de vie des personnes (microsystème et mésosystème) et ciblent autant une population dite « en santé » que celle exposée à des facteurs de risque. Les stratégies les plus couramment associées à ce modèle sont de nature éducative (dirigées vers les groupes ou vers les masses) et axées vers le développement des compétences (notamment la gestion du stress) ou la promotion du soutien social.

Le modèle écologique a enrichi la compréhension des problèmes sociaux en insistant sur l'examen des relations complexes qui relient l'individu à son environnement et en reconnaissant la capacité de l'être humain d'agir sur les systèmes sociaux. Ce modèle, avec son analyse plus holistique, a élargi l'éventail des facteurs de risque ou de protection en relevant le rôle important joué par les environnements éloignés dans l'étiologie des problèmes sociaux. Ainsi, l'organisation des sociétés et la volonté des dirigeants politiques ou économiques de participer ou non au bien-être des populations, de même que les valeurs sociales véhiculées, sont reconnues dans ce modèle comme des facteurs importants dans l'émergence des problèmes sociaux. Ce modèle insiste sur l'élaboration d'actions concertées, portant sur plusieurs systèmes simultanément (environnement familial, social, facteurs politiques et économiques, etc.) et comportant une variété de moyens d'action et de stratégies (Chamberland, 1996 ; Blanchet *et al.*, 1993 ; Pransky, 1991 ; Bouchard, 1987). Les actions préventives peuvent avoir pour cibles les individus, leurs milieux de vie ainsi que les environnements éloignés qu'ils soient ou non exposés à des facteurs de risque. Dans ce modèle, les stratégies axées sur le développement des compétences peuvent côtoyer des stratégies de défense de droit ou d'amélioration des conditions de vie.

L'action communautaire et l'empowerment

Loin du discours de la promotion-prévention, plusieurs organismes communautaires s'activent depuis longtemps à la transformation de leur milieu. Il faut reconnaître que le secteur communautaire est actif dans le champ de la promotion-prévention même s'il n'en utilise pas la terminologie pour décrire ses interventions. En effet, les initiatives communautaires visant à protéger les droits des individus, à réduire les inégalités sociales, à améliorer la qualité de vie des quartiers et des localités, contribuent souvent à prévenir des problèmes de comportement et à protéger la santé physique et mentale de la population. Les initiatives de développement local qui s'appuient sur le pouvoir local et les ressources du milieu pour introduire de nouveaux modes de développement en liant l'économique et le social (Favreau et

Lévesque 1996 ; Laville, 1992, 1994 ; Hamel, 1991) sont autant de mesures préventives visant à éliminer ou à empêcher qu'apparaissent des stressés ou des facteurs de risque dans l'environnement (Dooley, Catalano et Serxner, 1987).

De son côté, la notion d'*empowerment* fut introduite au début des années 1980 en psychologie communautaire, en réaction au caractère technocratique et aux relations de dépendance envers les experts prévalant dans le champ de la promotion-prévention (Rappaport, 1981). L'*empowerment* se rapporte essentiellement à la capacité des individus et des groupes de développer une conscience critique et d'élaborer des actions collectives pour transformer différents environnements et institutions qui entretiennent des inégalités sociales ou une répartition injuste des ressources, et qui entravent l'épanouissement du potentiel individuel et collectif (Dallaire *et al.*, 1995 ; Breton, 1994 ; Riger, 1992 ; Swift et Levin, 1987 ; Dallaire et Chamberland, sous presse).

Les défis des intervenants en promotion-prévention

Ainsi se profilent graduellement des changements dans notre façon de penser la promotion-prévention. Tirant ses origines des approches biomédicales qui attribuent la responsabilité des problèmes aux individus, voilà que la promotion-prévention affronte les grands enjeux économiques et culturels de notre modernité (Dallaire et Chamberland, sous presse). Depuis dix ans, le discours théorique en promotion-prévention a beaucoup évolué. La crise économique, l'inflexion néolibérale, l'aggravation des problèmes sociaux et le déploiement du modèle écologique incitent les chercheurs en promotion-prévention à critiquer l'efficacité de leurs pratiques traditionnellement centrées sur les individus et les déficits personnels. Dorénavant, les problèmes des enfants, des jeunes et de leur famille ne peuvent plus être appréhendés en tenant compte uniquement de leurs manifestations individuelles et familiales.

Les environnements sociaux proches et éloignés des familles sont de plus en plus pointés du doigt comme lieux d'intervention. Ces faits ont-ils transformé la façon d'analyser les problématiques et d'orienter l'action ? Ces efforts conceptuels pour élargir les modèles d'action en promotion-prévention se répercutent-ils sur les pratiques ? Les déterminants macro-sociaux des problèmes sont-ils pris en considération ? Que dire des efforts pour diversifier les cibles d'action et modifier les environnements sociaux ? Qu'en est-il de l'éventail des stratégies utilisées ? En somme, il s'agit de se demander si les acteurs en promotion-prévention au Québec sont outillés sur le plan conceptuel et stratégique pour relever ces nouveaux défis.

Devant ces questions, il s'imposait de tracer un portrait des projets de promotion-prévention implantés dans différents territoires du Québec et ciblant les jeunes (0-18 ans) et leur famille.

MÉTHODOLOGIE

Pour dresser un tableau des divers projets en promotion-prévention, nous avons sélectionné des régions administratives du Québec, puis des territoires de CLSC et, enfin, des projets considérés comme réussis.

Les régions retenues sont les suivantes : Montréal-Centre, Laval, Montérégie, Québec, Chaudière-Appalaches, Outaouais et Gaspésie. Vingt-six territoires de CLSC² sont choisis dans les zones urbaines, semi-urbaines et rurales de ces régions. La sélection repose sur la diversité évaluée en termes de revenu des ménages et sur le caractère francophone, anglophone et allophone de leur population. Ces territoires représentent 15 % de l'ensemble des territoires de CLSC du Québec.

Chaque projet sélectionné doit répondre aux critères suivants : 1) être implanté depuis au moins deux ans³ dans les réseaux institutionnels ou communautaires sur un des territoires de CLSC identifiés (les projets implantés à l'extérieur du territoire doivent desservir les populations de ces territoires) ; 2) avoir des objectifs d'intervention en prévention primaire ou secondaire, ou en promotion ; 3) être, selon le cas, un programme spécifique ou un organisme qui met en place une diversité d'activités pour contrer un problème social ou répondre aux besoins des jeunes ou de leur famille ; 4) cibler des jeunes de la naissance à 18 ans et leur famille, ou leurs milieux de vie significatifs (école, réseau social, loisir, etc.) ; et 5) être jugé réussi par les informateurs clés. De plus, un échantillon parallèle de projets de la grande région de Montréal a regroupé des projets visant l'amélioration des conditions de vie, la modification de lois, de décisions politiques ou économiques, ou la transformation des valeurs sociales. Ils devaient cibler la population des territoires et leur clientèle

2. Il s'agit des territoires des CLSC Pierrefonds, Sainte-Foy/Sillery, Samuel-de-Champlain, Mariot, Olivier-Guimond, Plateau Mont-Royal, Vieux-Lachine, Côte-des-Neiges, Saint-Hubert, Le Moulin, Jacques-Cartier, Arthur-Caux, Centre-Sud, Villeray, Saint-Henri/Petite Bourgogne, Parc Extension, Longueuil-Ouest, Limoilou, Hull, Les Draveurs, Frontenac, Vallée-de-la-Lièvre, Portneuf, La Saline, La Pointe, Pontiac.

3. La collecte de données a débuté en janvier 1993 ; les projets devaient donc être implantés avant janvier 1991.

4. Étant donné leur registre étendu d'objectifs, certains projets incluaient la prévention tertiaire. Seuls les objectifs promotionnels et de préventions primaire et secondaire sont analysés.

devait, dans au moins 60 % des cas, être composée de familles (projets dits « socio-économiques »).

Les projets ont d'abord été repérés par la recherche documentaire en consultant des revues canadiennes et québécoises spécialisées, publiées entre 1986 et 1992, des actes de colloques, des répertoires de projets en intervention, des répertoires de ressources des territoires des CLSC et des listes de projets primés. Les informations recueillies ont été validées et complétées lors d'une entrevue téléphonique auprès d'informateurs clés provenant des CLSC, d'organismes communautaires ou de commissions scolaires desservant la population des familles et des jeunes du territoire. L'entrevue comportait 11 questions (ouvertes ou fermées, selon le cas), portant notamment sur les problématiques, les cibles de l'action, les activités, les stratégies (objectifs spécifiques), les liens entretenus avec d'autres organismes ou projets, les critères et conditions de réussite et le financement.

Le repérage a fait ressortir 307 projets, dont 200 sont implantés dans la région métropolitaine et 107, dans les territoires de CLSC des autres régions. Le réseau institutionnel gère 124 projets (soit 40 %) et le réseau communautaire 183 (soit 60 %). Trente-deux projets constituent le sous-échantillon des projets socio-économiques.

Codification des données

Dans le cas des questions fermées, les catégories sont préalablement définies. Pour les données reliées aux questions ouvertes, pour chaque thème abordé, une liste des réponses est établie jusqu'à saturation du matériel. Ces réponses sont classées selon les sous-catégories préétablies ou de nouvelles sous-catégories. Elles sont ensuite regroupées en catégories plus larges pour faciliter la présentation des résultats. Une valeur numérique est attribuée à chaque catégorie et sous-catégorie afin de quantifier des résultats. L'accord interjuge (un tiers du matériel) a un coefficient d'accord moyen de 93,6 %.

LE PORTRAIT DES PRATIQUES : DESCRIPTION ET DISCUSSION DES RÉSULTATS

Les problématiques

Les problématiques relevées dans les projets étudiés sont réparties en sept grandes catégories : périnatalité, jeunesse, famille, soutien social, conditions de vie, valeurs sociales et promotion. Les trois échantillons présentent des

profils très distincts quant aux problèmes ciblés. Dans l'institutionnel, on s'attarde de façon prioritaire aux problèmes des jeunes et des familles (difficultés scolaires et décrochage, toxicomanie, abus et négligence, insuffisance des compétences parentales, monoparentalité) [voir le tableau 1]. Le secteur communautaire a des préoccupations plus variées et accorde une importance particulière au soutien social (isolement, manque de ressources, etc.) et aux conditions de vie difficiles (pauvreté, chômage, etc.). Les projets socio-économiques identifient une série d'enjeux reliés aux conditions de vie tels que la faim, la pauvreté des familles, l'endettement, les conditions de logements et le chômage. Ces projets se montrent aussi sensibles à l'importance d'un soutien social de qualité. Les problématiques identifiées par ces trois grands acteurs (l'institutionnel, le communautaire et le communautaire combiné au socio-économique) représentent la gamme de problèmes allant de l'ontosystème à l'exosystème. Cependant, peu de problématiques relevées par nos informateurs se rapportent aux valeurs sociales (macrosystème), la seule exception étant la non-reconnaissance du rôle des jeunes et des parents.

TABLEAU 1
**Problèmes à l'origine des projets
selon les sous-échantillons**

PROBLÈMES	Projets du réseau institutionnel N = 121		Projets du réseau communautaire N = 152		Projets socio-économiques N = 31	
	n = 160	(%)	n = 201	(%)	n = 41	(%)
Jeunes	(73)	45,5	(55)	27,5 (a)	(2)	4,9
<i>Difficultés scolaires et décrochage scolaire</i>	(19)	11,9	(10)	5,0		
<i>Toxicomanie</i>	(6)	3,8	(11)	5,5		
<i>Abus et négligence</i>	(3)	1,9	(7)	3,5		
<i>Grossesse à l'adolescence</i>	(8)	5,0	(1)	0,5		
<i>Abus sexuels</i>	(5)	3,0	(3)	1,5		
<i>Violence des jeunes</i>	(5)	3,0	(3)	1,5		
<i>Problèmes multiples</i>	(4)	2,5	(3)	1,5	(1)	2,4
<i>Solitude/isolement</i>	(3)	1,9	(3)	1,5		
<i>Comportement à risque</i>	(4)	2,5	(1)	0,5		
<i>Délinquance</i>		-	(5)	2,5	(1)	2,4
<i>Suicide</i>	(2)	1,3	(3)	1,5		
<i>Autres</i>	(14)	8,7	(5)	2,5		
Difficultés dans le milieu familial	(21)	13,1	(36)	17,9	(1)	2,4
<i>Insuffisance de compétences parentales</i>	(15)	9,4	(9)	4,5		
<i>Divorce/reconstitution</i>	(4)	2,5	(7)	3,5		
<i>Monoparentalité</i>	(1)	0,6	(6)	3,0		
<i>Violence conjugale</i>		-	(7)	3,5		

TABLEAU 1
Problèmes à l'origine des projets
selon les sous-échantillons (suite)

<i>Climat et aspect relationnels</i>	(1)	0,6	(5)	2,5	(1)	2,4
<i>Transition familiale</i>		-	(2)	1,0		
Soutien social déficient	(12)	7,6	(38)	18,9 (b)	(4)	14,6
<i>Isolement</i>	(3)	1,9	(11)	5,5	(1)	2,4
<i>Absence de ressources familiales</i>	(2)	1,3	(10)	5,0		
<i>Absence de ressources pour les jeunes</i>	(3)	1,9	(8)	4,0		
<i>Absence de loisirs</i>		-	(3)	1,5		
<i>Manque de concertation</i>		-	(3)	1,5		
<i>Pauvreté du quartier</i>	(1)	0,6	(2)	1,0	(3)	7,3
<i>Relations problématiques école/famille</i>	(2)	1,3		-		
<i>Autres</i>	(1)	0,6	(1)	0,5	(2)	4,9
Conditions de vie matérielle difficiles	(3)	1,9	(23)	11,3 (c)	(30)	73,2
<i>Problèmes associés à la pauvreté</i>	(2)	1,3	(13)	6,3	(6)	14,6
<i>Problèmes liés à l'immigration</i>		-	(5)	2,5		
<i>Chômage, difficultés liées à l'emploi</i>		-	(4)	2,0	(4)	9,8
<i>Autres</i>	(1)	0,6	(1)	0,5	(20)	48,8
Difficultés entourant la naissance	(15)	9,3	(6)	3,0 (d)		-
<i>Grossesse à risque</i>	(5)	3,0	(2)	1,0		
<i>Difficultés d'adaptation après la naissance</i>	(10)	6,3	(4)	2,0		
Remise en question des valeurs sociales	(4)	2,5	(1)	5,5		-
<i>Non-reconnaissance du rôle des individus dans la société</i>	(4)	2,5	(9)	4,5		
<i>Autre</i>		-	(2)	1,0		
Besoins (promotion)	(32)	20,1	(32)	15,9	(2)	4,9
<i>Jeunes</i>	(13)	8,1	(11)	5,5		
<i>Famille</i>	(9)	5,6	(10)	5,0		
<i>Compétences parentales</i>	(6)	3,8	(6)	3,0		
<i>Meilleures conditions de vie dans le quartier</i>	(2)	1,3	(1)	0,5	(1)	2,4
<i>Valeurs sociales plus équitables</i>	(2)	1,3	(4)	2,0	(1)	2,4

N = nombre de projets

n = nombre de réponses

Pourcentage calculé sur le nombre de réponses

(a) $c^2 = 5,90$, $p < 0,05$

(b) $c^2 = 7,31$, $p < 0,01$

(c) $c^2 = 9,87$, $p < 0,05$

(d) $c^2 = 4,26$, $p < 0,05$

Les cibles d'action des projets

Les stratégies d'action élaborées par les projets ne visent pas uniquement des changements dans les caractéristiques de différentes populations. On peut chercher également à transformer des milieux de vie (école, garderie, etc.) ou à influencer des instances décisionnelles responsables de l'élaboration de politiques sociales dont l'issue est cruciale pour certains groupes d'intérêt. Un projet peut donc cibler à la fois une population, un ou plusieurs milieux de vie ainsi qu'une instance décisionnelle. La grande majorité des projets cible directement des personnes. Par contre, les projets du réseau institutionnel visent des groupes plus restreints (jeunes, parents, parents et enfants) alors que les projets du réseau communautaire s'adressent plus fréquemment à toute la population d'un territoire. Par ailleurs, il existe un écart entre la proportion de projets institutionnels, communautaires et socio-économiques ciblant les milieux de vie.

TABLEAU 2
Les cibles d'action selon les sous-échantillons

CIBLES D'ACTION	Projets du réseau institutionnel		Projets du réseau communautaire		Projets socio-économiques	
	N = 122	(%)	N = 153	(%)	N = 32	(%)
Population	120/122	98,4	151/153	98,7	32/32	100,0
Milieux de vie	22/122	18,0	32/153	20,9 (1)	16/32	50,0

N = nombre de projets

La distribution des activités

Les activités visent à assurer concrètement l'atteinte des objectifs stratégiques. Quatre des dix-sept catégories d'activités regroupent une forte proportion des réponses : 1) la formation (cours, conférences, ateliers de langue, colloques, programmes structurés autres que la stimulation précoce); 2) l'intervention de groupe (cafés, discussions, entraide); 3) les loisirs (parascolaires-familiaux, etc.); et 4) le soutien (d'accompagnement-références, visites à domicile, écoute téléphonique, halte-garderie, aide aux devoirs).

Le réseau institutionnel met l'accent sur la formation-éducation et l'intervention de groupe et le réseau communautaire, sur la formation-éducation, les loisirs et le soutien concret. Les projets socio-économiques utilisent surtout la formation, le soutien concret et les tactiques d'action sociale. Parmi les activités rapportées moins souvent, on trouve le soutien

aux conditions de vie difficiles (dépannage alimentaire, recherche de logement), les activités reliées à l'emploi (formation et accès) et les tactiques d'action sociale. Ce registre d'activités est plus développé dans le réseau communautaire que dans le réseau institutionnel, surtout chez les organismes socio-économiques. D'autres activités sont reliées au fonctionnement des projets et des organismes ou à l'expansion des ressources, activités liées au **développement des ressources humaines et matérielles** (recrutement de bénévoles, formation du personnel, levées de fonds, subvention), au **développement des services** (planification et coordination des services), à **l'accessibilité aux services** (distribution de la publicité) ou encore à la **concertation entre les organismes** (échanges de services, planification collective du développement de services).

TABLEAU 3
Distribution des activités selon les sous-échantillons

ACTIVITÉS	Projets du réseau institutionnel N = 120		Projets du réseau communautaire N = 153		Projets socio-économiques N = 32	
	n = 155	(%)	n = 433	(%)	n = 103	(%)
Activités s'adressant directement aux individus	(234)	91,8	(382)	88,2	(83)	80,6
<i>Formation, éducation</i>	(67)	26,3	(82)	18,8	(21)	20,4
<i>Intervention de groupes</i>	(51)	20,0	(51)	11,8	(4)	3,9
<i>Soutien concret</i>	(16)	6,3	(74)	17,1 (a)	(17)	16,5
<i>Loisirs</i>	(15)	5,9	(69)	15,9 (b)	(5)	4,9
<i>Intervention individuelle</i>	(23)	9,0	(16)	3,87	(1)	0,9
<i>Stimulation précoce</i>	(15)	5,9	(11)	2,5	-	-
<i>Soutien aux conditions de vie</i>	(6)	2,4	(18)	4,2	(9)	8,7
<i>Services documentaires</i>	(7)	2,7	(15)	3,5	(7)	6,8
<i>Dépistage</i>	(12)	4,7	(3)	0,7 (c)	-	-
<i>Employabilité</i>	(1)	0,4	(10)	2,3	(4)	3,9
<i>Tactiques d'action sociale</i>	(2)	0,8	(9)	2,1	(13)	12,6
<i>Travail de rue</i>	(1)	0,4	(6)	1,4	-	-
<i>Autres</i>	(18)	7,1	(18)	4,2	(2)	1,9
Activités des organismes	(21)	8,1	(51)	11,8	(20)	19,4
<i>Assurer les ressources humaines</i>	(11)	4,3	(19)	4,4	(5)	4,9
<i>Concertation entre organismes</i>	(7)	2,7	(19)	4,4	(7)	6,8
<i>Accessibilité aux services</i>	(3)	1,1	(6)	1,4	(3)	2,9
<i>Développement de services</i>	-	-	(7)	1,6	(5)	4,9
Total	(255)	100,0	(433)	100,0	(103)	100,0

N = nombre de projets
n = nombre de réponses
Pourcentage calculé sur le nombre de réponses
(a) $\chi^2 = 25,83$, $p < 0,001$
(b) $\chi^2 = 23,98$, $p < 0,001$
(c) $\chi^2 = 7,7$, $p < 0,005$

Modes de financement des projets ou des organismes

L'étude du mode de financement des projets n'a fait que confirmer ce qui est connu. La majorité des projets du réseau institutionnel sont soutenus par un financement récurrent (environ 80 % institutionnel et 20 % communautaire) tandis que les projets du secteur communautaire et les projets socio-économiques subsistent grâce aux subventions annuelles et précaires, ou grâce au dévouement des bénévoles et aux prêts de matériel.

Nature des liens entre les organismes

Les répondants ont relevé quatre principaux types de liens qui les unissent à d'autres organismes : échange d'information, échange de services, concertation et pression. Les concertations servent principalement à développer de nouveaux services ou à en accroître la qualité. Les mouvements de pression tentent de faire échec à certaines réformes des politiques sociales, à améliorer les conditions de vie de certains groupes sociaux, notamment les femmes et les personnes immigrantes. La catégorie « autres » renvoie surtout à l'échange de références.

De façon générale, on observe une utilisation décroissante de ces liens, allant d'un très fort usage d'échange d'information vers une utilisation moindre des pressions collectives. Toutefois, les organismes communautaires et socio-économiques semblent plus nombreux que les organismes institutionnels à développer des liens avec d'autres organismes. De plus, la nature des liens établis diffère selon les trois échantillons. Près de 20 % des projets du réseau institutionnel ne créent aucun lien avec d'autres organismes. Seulement 3 % déclarent participer à des mouvements de pression et l'usage de la concertation y est plus faible que dans les deux autres secteurs. Les projets du secteur communautaire et socio-économique sont plus comparables, bien que les projets socio-économiques fassent un plus grand usage de l'échange de services, de la concertation et des pressions collectives.

Présentation des stratégies

L'identification des stratégies constitue la pièce maîtresse de cette recherche. L'exploration des données a permis de dresser un portrait des grandes orientations de l'action telle qu'elle se déroule sur le terrain.

Trente-quatre stratégies différentes sont répertoriées et regroupées en six catégories générales : 1) renforcement du potentiel des personnes

(approches éducatives avec groupe fermé et programme structuré); 2) soutien des personnes et des milieux de vie; 3) amélioration des conditions de vie; 4) participation des individus à la communauté (implique un rôle actif des usagers dans la gestion, l'organisation ou la distribution des services au sein d'une ressource ou d'un programme); 5) modification des rapports sociaux inégalitaires (réduction des inégalités entre les groupes sociaux); et 6) développement et harmonisation des services.

Le soutien

Les trois secteurs font un usage abondant des stratégies de soutien des personnes ou de leurs milieux de vie. À la lecture du tableau 4, les pourcentages révèlent un recours plus important des milieux institutionnel et communautaire à des stratégies de soutien pour les jeunes, dont le soutien pédagogique, l'entraide entre pairs, etc. Par contre, le réseau institutionnel paraît plus actif auprès des milieux de vie des jeunes. Cette différence peut, cependant, s'expliquer par la stratégie d'échantillonnage. En effet, la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) a développé un programme pour contrer l'échec scolaire, «l'Opération Renouveau» dont les projets sont disséminés dans les différentes écoles défavorisées de la région de Montréal. Plusieurs de ces projets ciblent l'école, comme milieu de vie, en plus d'offrir un soutien direct aux jeunes. Par exemple, on s'efforce de dynamiser l'enseignement ou de créer de nouvelles ressources.

Les secteurs institutionnel et communautaire accordent une importance équivalente au renforcement des liens entre les parents et les enfants. Cette stratégie favorise l'établissement de meilleures relations en faisant appel au réseau informel (groupes d'entraide, écoute téléphonique, contextes ludiques, etc.). Les répondants réfèrent à différents éléments de l'entraide: le partage d'expériences, la valorisation du rôle de parent, le renforcement de la solidarité entre parents (échanges de services et d'informations, conseils), l'incitation à connaître et à utiliser les ressources.

Les projets socio-économiques et, de façon moindre, les projets du réseau communautaire contribuent de façon originale au bien-être des jeunes et des familles par le soutien qu'ils offrent aux parents en dehors de l'exercice du rôle parental et par leurs efforts pour répondre aux besoins de base des familles (nourriture, logement). Ainsi, les parents reçoivent différents types de soutien pour rompre leur isolement (développer des groupes d'appartenance), pour trouver un logement convenable ou réaliser des économies dans l'alimentation.

Par ailleurs, l'intégration multiethnique (promotion de différences culturelles) ainsi que l'intégration au travail (soutien à la recherche d'emploi

significatif, développer des habiletés à l'emploi) sont des stratégies qui relèvent presque uniquement du secteur communautaire et des projets socio-économiques.

Renforcement du potentiel

Dans le cadre de ces projets, on déploie aussi beaucoup d'énergie pour renforcer le potentiel des personnes. Cette catégorie compte quatre principales sous-catégories : éducation des jeunes, éducation parentale, éducation des adultes, éducation préscolaire. Les projets institutionnels et communautaires investissent de façon prioritaire dans l'éducation des jeunes. Cette catégorie comporte trois volets : 1) assurer aux jeunes l'accès à une information pertinente les rendant aptes à faire des choix appropriés dans les sphères importantes de leur vie et à prévenir des difficultés ; 2) développer des compétences personnelles ; et 3) développer l'estime de soi.

L'éducation structurée concernant les parents relève plutôt du réseau institutionnel. Cette stratégie vise le développement des compétences parentales à l'intérieur d'un cadre structuré ; elle s'adresse à des groupes fermés qui suivent un programme prédéfini d'une durée limitée. Les compétences parentales se développent également dans des cadres informels, tels que les groupes d'entraide, qui sont inclus sous la rubrique « renforcer les liens parents-enfants ». L'éducation des adultes a pour objectif le développement des ressources et compétences de la personne. Cette stratégie est surtout employée par les projets socio-économiques, qui s'inscrivent dans une tradition d'éducation populaire.

Harmonisation des services

La stratégie de développement et d'harmonisation des services est évoquée dans une plus faible proportion par les trois échantillons. Cette stratégie consiste à consolider le fonctionnement des organismes ou des projets, à assurer une concertation entre les organismes du territoire et à sensibiliser les intervenants d'organismes à des problèmes vécus par les personnes ou par des populations.

Participation dans la communauté

Quelques répondants des échantillons ont rapporté la stratégie de participation des jeunes et des adultes à la communauté. Cette stratégie permet le développement d'une citoyenneté responsable dans un contexte organisationnel où l'individu est plus un acteur social qu'un consommateur de

services. C'est le cas des jeunes engagés dans la mise en œuvre de projets de « pairs aidants ». D'autres projets, s'adressant aux adultes, permettent une participation active au développement interne de l'organisme ou à la création de ressources sur le territoire.

TABLEAU 4
Nature et variété des stratégies selon les sous-échantillons

STRATÉGIES	Projets du réseau institutionnel N = 122		Projets du réseau communautaire N = 153		Projets socio-économiques N = 32	
	n = 267	(%)	n = 428	(%)	n = 93	(%)
Soutenir les personnes et leur milieu de vie	(124)	46,6	(225)	52,5	(42)	45,2
<i>Soutenir les jeunes</i>	(53)	19,9	(66)	15,4	-	-
<i>Renforcer les liens parents-enfants</i>	(41)	15,4	(60)	14,0	(2)	2,2
<i>Soutenir les parents</i>	(13)	4,9	(69)	16,1 (a)	(36)	38,7
<i>Soutenir les milieux de vie des jeunes</i>	(15)	5,6	(7)	1,6 (b)	-	-
<i>Intégration multiethnique</i>	(1)	0,4	(13)	3,0 (c)	(1)	1,0
<i>Intégration au travail</i>	(1)	0,4	(10)	2,4	(3)	3,2
Renforcer le potentiel des personnes, jeunes et parents	(112)	41,9	(131)	30,7	(11)	11,8
<i>Éducation des jeunes</i>	(61)	22,8	(89)	20,8	(3)	3,2
<i>Éducation parentale</i>	(33)	12,4	(20)	4,7 (d)	-	-
<i>Éducation des adultes</i>	(10)	3,7	(12)	2,8	(8)	8,6
<i>Éducation préscolaire</i>	(8)	3,0	(10)	2,4	-	-
Développer et harmoniser les services	(18)	6,7	(34)	7,9	(11)	11,8
Participation à la communauté	(11)	4,1	(21)	4,9	(6)	6,5
<i>Adultes</i>	(6)	2,2	(12)	2,8	6	6,5
<i>Jeunes</i>	(5)	1,9	(9)	2,1	-	-
Modifier les rapports sociaux d'inégalités	(2)	0,7	(16)	3,7 (e)	(15)	16,1
Transformer les conditions de vie	-	-	(1)	0,3	(8)	8,6

N = nombre de projets

n = nombre de réponses

Pourcentage calculé sur le nombre de réponses

(a) $c^2 = 29,4$, $p = 0,001$

(b) $c^2 = 3,85$, $p < 0,05$

(c) $c^2 = 7,85$, $p < 0,001$

(d) $c^2 = 6,85$, $p < 0,01$

(e) $c^2 = 69,94$, $p < 0,001$

Modification des rapports sociaux

La modification des rapports sociaux est la seconde stratégie relevée le plus fréquemment par les projets socio-économiques, ce qui distingue nettement le profil de cet échantillon. Cette stratégie concerne la défense des droits des personnes sans emploi (chômage, sécurité du revenu), celle des consommateurs, des locataires ou des nouveaux arrivants et la réduction des inégalités.

Transformation des conditions de vie

La stratégie de modification des conditions de vie est presque totalement absente des projets des réseaux institutionnel et communautaire, mais elle se classe au troisième rang des stratégies déclarées par les projets socio-économiques. Cette stratégie vise à assurer aux enfants et aux familles des conditions de vie décentes grâce à des actions menées pour améliorer les conditions de logement, le revenu, l'offre d'emploi et l'aménagement global des territoires. Les entrevues menées auprès des responsables de projets institutionnels et communautaires ne permettaient pas de bien cerner cette question compte tenu du peu d'attention accordée au raccord des projets étudiés avec le travail d'organisation communautaire en CLSC ou avec des stratégies complémentaires aux projets étudiés dans les organismes communautaires, par exemple. Il faut donc interpréter cette statistique avec une certaine réserve ; une recherche complémentaire aurait été nécessaire, mais elle n'a pu être menée. Pour sa part, la catégorie « remédier à des conditions de vie difficiles » donne des indications peut-être plus nuancées.

Remédier à des conditions de vie difficiles ou transformer les conditions de vie

Il est apparu judicieux de distinguer l'aide dirigée vers les familles en vue de les aider à surmonter des difficultés liées au manque de nourriture, de revenu ou d'emploi (soulager des symptômes), des actions collectives visant à améliorer ces conditions pour toute la population grâce à des transformations structurelles (agir sur les causes). Le soutien aux conditions de vie difficiles est donc regroupé dans la sous-catégorie « soutenir les parents » et les actions ciblant l'exosystème, dans la catégorie « transformation des conditions de vie ».

En somme, les stratégies déployées par les projets socio-économiques sont plus diversifiées que celles utilisées par les projets institutionnels. La transformation des rapports sociaux et l'amélioration des conditions de vie semblent être très reliées à ces projets qui sont traditionnellement associés aux luttes visant la réduction de la pauvreté, de la discrimination et des inégalités.

Le profil des stratégies des projets institutionnels semble faire appel au modèle de santé communautaire qui agit sur les «risques» ou «protections» que présentent le jeune, sa famille ou ses milieux de vie immédiats (onto-, micro- et mésosystèmes), alors que celui des projets communautaires et, surtout, socio-économiques relève plus du modèle écologique. Dans ce dernier modèle, c'est l'ensemble des écosystèmes qui est considéré en tant que cible de l'intervention, incluant également les «risques» et «protections» de nature plus structurelle (Chamberland, 1995a; Chamberland *et al.*, 1993).

Reconnaissance des rapports sociaux d'inégalité

Le cadre théorique de la recherche adopte une perspective élargie de la promotion du bien-être et de la prévention des problèmes sociaux qui incorpore à la fois le modèle écologique et une lecture conflictuelle du social grâce à ses emprunts à l'*empowerment* et à l'action sociale. Cette double perspective semble prometteuse pour s'attaquer efficacement aux «causes» des problèmes sociaux en plus d'être susceptible d'enrichir les pistes d'analyse et d'action en promotion-prévention.

L'ensemble des projets répertoriés pourrait être divisé en trois groupes : 1) ceux qui limitent leur action aux individus et à leurs «environnements proximaux» tout en évacuant de leur analyse les enjeux de pouvoir dans lesquels s'insère leur action ; 2) ceux qui adoptent une perspective écologique et qui, conséquemment, ciblent aussi les «environnements distaux» tout en évacuant également les rapports de pouvoir et les inégalités qui s'ensuivent de leur analyse (la politique de la santé et du bien-être en est une bonne illustration) [MSSS, 1992]; et enfin 3) ceux qui reconnaissent explicitement l'existence de rapports sociaux inégaux, d'inégalités structurelles. L'existence de ce troisième groupe de projets renvoie à une perspective plus critique de la promotion-prévention. Les projets retenus dans la stratégie «modification des rapports sociaux d'inégalité» sont de ceux qui adoptent dans leur discours une lecture conflictuelle du social. Cependant, d'autres projets peuvent aussi adhérer à cette analyse et ne pas avoir recours à cette stratégie. Chaque projet a fait l'objet d'un examen minutieux afin de relever d'autres indicateurs de la présence d'une considération des rapports sociaux inégalitaires. Les données sur les problématiques, les objectifs, les activités et les stratégies ont été revues dans le but de répondre à la question suivante : *Est-ce que le projet, dans son ensemble, mise sur la transformation des rapports sociaux, qu'il s'agisse d'inégalités économiques, politiques ou de processus d'exclusion ou de marginalisation de certains groupes sociaux ?*

Les projets socio-économiques se démarquent dans la réponse à cette question, ce qui n'a rien d'étonnant puisqu'il s'agit d'organismes tels que des ACEF, des organismes d'aide aux assistés sociaux ou aux chômeurs, et des organismes de défense de droit. Leur intervention vise à améliorer les conditions de vie tout en aidant la population à acquérir plus de pouvoir et ils deviennent souvent les porte-parole de groupes sociaux. D'autres organismes s'inspirent davantage de l'*empowerment*, processus par lequel les gens acquièrent plus de pouvoir personnel et collectif pour créer des réseaux de solidarité et modifier les rapports sociaux inégalitaires.

À PROPOS DE QUELQUES ENJEUX CONTEMPORAINS EN PRÉVENTION ET PROMOTION

Les résultats, à l'exception de ceux associés à la lutte contre l'appauvrissement et à la transformation des rapports sociaux, témoignent d'un ensemble d'actions auprès des jeunes et des parents assez diversifié. Au total, les stratégies de soutien et de renforcement du potentiel représentent plus de 80 % des stratégies déclarées par les projets des réseaux institutionnel et communautaire et 55 % de celles rapportées par les projets socio-économiques. Cependant, les quatre autres stratégies se révèlent indispensables pour réduire la pauvreté et l'exclusion. Les stratégies d'amélioration des conditions de vie et de modification des rapports sociaux y contribuent de façon évidente. Par ailleurs, les stratégies d'harmonisation des services et de participation à la communauté peuvent aussi y concourir. L'harmonisation des services est nécessaire à la mise en place de programmes écologiques tenant compte des déterminants psychosociaux et des déterminants politiques et économiques (Bouchard, 1994 ; Pransky, 1991). Quant à la stratégie « participation à la communauté », elle permet de renverser la relation traditionnelle de dépendance qui caractérise les programmes de promotion-prévention (Bélanger et Lévesque, 1992 ; Rappaport, 1981).

L'actualisation d'une approche écologique critique, reconnaissant explicitement les rapports sociaux d'inégalité et fondée sur une collaboration étroite entre les secteurs institutionnel et communautaire, incluant bien entendu les projets à vocation socio-économique, apparaît comme un gage de succès.

Rapport de pouvoir et arrimage entre l'institutionnel et le communautaire

La recherche met en évidence la complémentarité des deux secteurs, leur richesse et le caractère indispensable de la contribution du communautaire en dépit de ses moyens limités (Bélanger et Lévesque, 1992 ; Commission

d'enquête, 1988). En ce sens, la recherche soulève la lancinante question de l'arrimage entre ces réseaux. Une des particularités du communautaire est sa capacité d'être un agent critique et un lieu de reconstruction des liens sociaux ainsi que d'expérimentation de nouveaux modèles de développement (Lamoureux, 1994 ; Bélanger et Lévesque, 1992 ; White, 1990). Les divers groupes sociaux ont une culture, des normes et des représentations de la prévention ou de la promotion qui leur sont propres et qui sont souvent éloignées de ce qui est véhiculé par les professionnels dans le domaine enfance-famille, en plus d'avoir parfois des intérêts divergents. Néanmoins, le communautaire, qui n'est pas non plus homogène ni monolithique, participe à la structuration de ce domaine d'action, tout en disposant de ressources et de pouvoirs inégaux, inégalités souvent occultées dans la littérature classique en promotion-prévention. La culture dominante en promotion de la santé et du bien-être est encore sous l'influence des représentations scientifiques et professionnelles (White, 1990). Ces aspects politiques du rapport social traversant les relations entre l'institutionnel et le communautaire doivent être considérés pour construire un partenariat véritable (Panet-Raymond et Bourque, 1991). La présence d'intervenants sensibles à l'apport essentiel des organismes communautaires et capables de comprendre leurs besoins d'autonomie et de promouvoir des modes de coopération équitables est un gage de collaborations fructueuses.

L'approche écologique traversée par une perspective critique

La complexité des déterminants des problèmes qui touchent les jeunes et leur famille de même que l'amélioration de leur bien-être commandent un élargissement de nos représentations des problèmes sociaux et un renouvellement des pratiques. Des arrimages s'imposent entre les intervenants dans les divers projets. Il est essentiel de réunir les forces, connaissances et savoir-faire que des frontières arbitraires cloisonnent (Fréchette, 1994). Une approche écologique centrée sur le local se révèle prometteuse puisqu'elle oblige à développer une vision synthétique des problématiques, à intervenir simultanément sur un ensemble de déterminants, par le biais notamment de l'action intersectorielle, à lier les aspects psychosociaux et les aspects économiques, de même qu'à ancrer les interventions dans les milieux de vie, là où se créent les solidarités, les dynamiques de développement et de prise en charge du milieu.

Bibliographie

- BÉLANGER, R. et B. LÉVESQUE (1992). « Le mouvement populaire et communautaire : de la revendication au partenariat (1963-1992) », dans DAIGLE, G. et G. ROCHER (sous la direction de), *Le Québec en jeu*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 713-747.
- BLANCHET, L., LAURENDEAU, M.-C., PAUL, D. et J.-F SAUCIER (1993). *La prévention et la promotion en santé mentale : Préparer l'avenir*, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur, 168 pages.
- BOUCHARD, C. (1994). « Discours et parcours de la prévention de la violence : une réflexion sur les valeurs en jeu », *Revue canadienne de santé mentale communautaire*, vol. 13, n° 2, 37-45.
- BOUCHARD, C. (1987). « Vous avez dit "l'approche écosystémoglobaloholistofamilio-communautariste" ? », Conférence présentée lors du colloque régional sur les compétences parentales *Les parents : des êtres de ressources*, DSC de l'Hôpital Saint-Luc, Montréal, 179 pages.
- BOUCHARD, C. et al. (1991). *Un Québec fou de ses enfants*, Rapport du Groupe de travail pour les jeunes, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux.
- BRETON, M. (1994). « Relating Competence-Promotion and Empowerment », *Journal of Progressive Human Services*, vol. 5, n° 1, 27-44.
- CATALANO, R. (1979). *Health Behavior and the Community : An Ecological Perspective*, Pergamon Press, 279 pages.
- CHAMBERLAND, C. (1996). « Écologie et prévention : pertinence pour la santé communautaire », dans TESSIER, Réjean et George TARABELSY (sous la direction de), *Le Modèle écologique dans l'étude du développement humain*, Québec, Presses de l'Université Laval, 61-79.
- CHAMBERLAND, C. (1995a). « Lutter et prévenir la pauvreté des enfants, une question d'éthique et de savoir faire », dans *Actes du colloque sur la pauvreté des enfants*, Caledon Institute of Social Policy, 13 pages.
- CHAMBERLAND, C. (1995b). « Plaidoyer sans équivoque en faveur des interventions communautaires auprès des jeunes et de leur famille », *PRISME*, vol. 51.
- CHAMBERLAND, C., DALLAIRE, N., FRÉCHETTE, L., LINDSAY, J., HÉBERT, J., CAMERON, S. et G. BEAUDOIN (1996). *Promotion du bien-être et prévention des problèmes sociaux chez les jeunes et leur famille : Portrait des pratiques et analyse des conditions de réussite*, Rapport de recherche, Université de Montréal, 104 pages.
- CHAMBERLAND, C., DALLAIRE, N., CAMERON, S., FRÉCHETTE, L., HÉBERT, J. et J. LINDSAY (1993). « La prévention des problèmes sociaux : réalité québécoise », *Service social*, vol. 42, n° 3, 55-81.
- COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES SERVICES DE SANTÉ ET LES SERVICES SOCIAUX (1988). *Rapport de la commission d'enquête sur les services de santé et les services sociaux*, Québec, Les Publications du Québec, 803 pages.
- CONSEIL PERMANENT DE LA JEUNESSE (1993). *Dites à tout le monde qu'on existe...*, Avis sur la pauvreté des jeunes, Gouvernement du Québec, 115 pages.

- DALLAIRE, N. et C. CHAMBERLAND (1996). « *Empowerment, Crise et Modernité* », *Revue canadienne de santé mentale communautaire*, vol. 15, n° 2, 87-107.
- DALLAIRE, N., CHAMBERLAND, C., CAMERON, S. et J. HÉBERT (1995). « Social Prevention: A Study of Projects in an Urban Environment », dans HUDSON, J. et B. GALAWAY (sous la direction de), *Child Welfare in Canada; Research and Policy Implications*, Toronto, Thompson Educational Publishing, 123-139.
- DANDURAND, R. (1991). « Transformation et diversification de la vie familiale au Québec entre 1940 et 1990 », *Intervention*, n° 88, 26-3.
- DANDURAND, R. (1994). « Divorce et nouvelle monoparentalité », dans DUMONT, F. (sous la direction de), *Traité des problèmes sociaux*, Québec, IQRC, 519-544.
- DOOLEY, D., CATALANO, R. et S. SERXNER (1987). « Economic Development and Community Mental Health », dans JASON, L.A., HESS, R.E., FELNER, R.D. et J.N. MORITSUGU (sous la direction de), *Prevention: Toward a Multidisciplinary Approach*, New York, Haworth Press, 91-115.
- FAVREAU, L. et B. LÉVESQUE (1996). *Développement économique communautaire. Économie sociale et intervention*, Sainte-Foy, PUQ.
- FRÉCHETTE, I. (1994). « Ce que nous apprennent des interventions réussies en prévention sociale dans l'Outaouais », dans *Actes du colloque « Quand les conditions de vie génèrent souffrance et détresse »*, Hull, avril.
- GOVERNEMENT DU QUÉBEC (1985). *Prévenir, traiter et réadapter efficacement, Vol. 2. Avis du Comité de la santé mentale du Québec*, Québec, Les Publications du Québec, 115 pages.
- HAMEL, P. (1991). *Action collective et démocratie locale. Les mouvements urbains montréalais*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 239 pages.
- LAFORTUNE, D. et M.C. KIELY (1989). « Prévention primaire des psychopathologies: appellation contrôlée », *Santé mentale au Québec*, vol. 14, n° 1, 54-68.
- LAMOUREUX, J. (1994). *Le partenariat à l'épreuve*, Montréal, Les Éditions Saint-Martin, 235 pages.
- LAVILLE, J.-L. (1992). *Les services de proximité en Europe. Pour une économie solidaire*, Syros alternatives, 247 pages.
- LAVILLE, J.-L. (sous la direction de) [1994]. *L'Économie solidaire. Une perspective internationale*, Paris, Desclée de Brouwer, 334 pages.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (1992). *La politique de la santé et du bien-être social*, Québec, Gouvernement du Québec, 192 pages.
- PANET-RAYMOND, J. et D. BOURQUE (1991). *Partenariat ou paternariat? La collaboration entre établissements publics et organismes communautaires œuvrant auprès des personnes âgées à domicile*, Groupe de recherche en développement communautaire, Montréal, Université de Montréal, École de Service social, 175 pages.
- PORTER, R.A. (1981). « Conceptual Parameters of Primary Prevention », dans NOBEL, M. (sous la direction de), *Primary Prevention in Mental Health and Social Work: A Source of Curriculum and Teaching Materials*, New York, Council on Social Work Education, 13-36.

- PRANSKY, J. (1991). *Prevention the Critical Need*, Springfield, Burrel Foundation et Paradigm Press, 386 pages.
- RAPPAPORT, J. (1981). «In Praise of Paradox: A Social Policy of Empowerment over Prevention», *American Journal of Community Psychology*, vol. 9, 1-25.
- RIGER, S. (1992). «What's Wrong with Empowerment», *American Journal of Community Psychology*, vol. 21, n° 3, 279-292.
- ROBICHAUD, J.-B., GUAY, L., COLIN, C. et M. POTHIER (1994). *Les liens entre la pauvreté et la santé mentale. De l'exclusion à l'équité*, Comité de la santé mentale du Québec, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur, 247 pages.
- SWIFT, C. et G. LEVIN (1987). «Empowerment: An Emerging Mental Health Technology», *Journal of Primary Prevention*, vol. 8, n°s 1-2, 71-93.
- WHITE, D. (1990). «Le pouvoir de la culture: les aspects politiques de l'intervention en santé mentale», *Santé, Culture, Health*, vol. 7, n°s 2-3, 149-167.